

Pierre-Adrien Dubroca

Avocat conseil

Description

Avocat depuis 2017, Pierre-Adrien Dubroca intervient principalement en droit de l'énergie, tant en conseil qu'en contentieux. Il a développé dans cette matière une pratique relevant à la fois du droit public (étude du cadre réglementaire) et du droit privé (rédaction de contrats de construction, d'exploitation/maintenance, de développement etc.).

Il assiste aussi les acteurs français et étrangers du marché de l'énergie sur les aspects relatifs à la fourniture d'électricité et de gaz naturel, qu'il s'agisse de la conclusion, de l'exécution ou de la résiliation des contrats. A ce titre, il accompagne les acteurs de la transition énergétique, publics et privés, dans la mise en œuvre de leurs projets.

Pierre-Adrien Dubroca intervient également en droit des transports, où il conseille des opérateurs de transport public de voyageurs sur les aspects réglementaires et contractuels de leur activité.

Par ailleurs, Pierre-Adrien Dubroca est co-rédacteur du Code de l'énergie aux éditions Dalloz et assure l'actualisation des études Energie et Installations Nucléaires de Base auprès des Editions Législatives .

Experiences

- Avocat au sein du cabinet Adaltys Avocats depuis septembre 2018
- Avocat au sein du cabinet d'avocats De Gaulle Fleurance & Associés (janv. 2017 – sept. 2018)

Formation

- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (2016)
- Master 2 droit du développement durable – Université de Paris V René Descartes (2014)
- Master 2 Audit et expertise comptable – Paris School of Business (2013)
- Master 1 Droit public de l'économie – Université de Paris II Panthéon-Assas (2013)

Langues

- Français
- Anglais
- Espagnol